Ateliers de réflexion stratégique

Restitutions des ateliers de septembre 2013

Ateliers 1 : La thématique de rassemblement de la MCM

Cadrage général :

Constat : La thématique initiale de la Solidarité Internationale et des Droits de l'Homme s'est aujourd'hui élargie à la citoyenneté, à l'interculturel, etc. Plusieurs personnes pensent qu'elle peut être source de dispersion (éparpillement) et de manque de lisibilité. Chacun apporte ses propres valeurs et thématiques sans qu'il y ait une réelle concertation entre elles au sein de la MCM. L'objectif est de redéfinir une thématique qui puisse être lisible et mobiliser les acteurs tant internes qu'externes.

Question 1 : Est-ce que la thématique commune initiale, c'est à dire la prise en compte des Droits de l'Homme dans la Solidarité Internationale, est toujours une problématique majeure et actuelle qui peut rassembler aujourd'hui largement les acteurs ?

Question 2 : Faut-il une thématique large ou resserrée ? :

- Une thématique large pour rassembler un maximum d'acteurs différents avec une logique de collectif large et représentatif d'une société civile ;
- Une thématique plus resserrée portée par des acteurs fortement mobilisés avec une logique de collectif plus militant.

Synthèse de l'atelier de juin 2013 :

De l'atelier précédent se dégagent deux orientations importantes :

1. Orienter la thématique de rassemblement de la MCM vers la **CITOYENNETE**.
2. Redonner à la MCM un caractère **militant** sur cette thématique tout en gardant un rôle important dans l'animation de son réseau associatif.

Noter qu'on prend en compte ce côté militant et qu'il sera traité plus spécifiquement dans le groupe 2 même si on peut donner évidemment quelques recommandations sur ce point.

Le groupe se concentre donc sur la problématique de la citoyenneté.

En prenant cette thématique, on constate que le groupe donne une préférence à une thématique large qui a pour but de mobiliser un grand nombre, plutôt qu'une thématique plus resserrée portée par des acteurs fortement mobilisés avec une logique de collectif plus militant (question 2).

Est-ce que le groupe actuel partage cette orientation ?

Questions stratégiques :

1. Pensez-vous que la citoyenneté soit aujourd'hui une problématique partagée par un grand nombre d'adhérents et du grand public, en France et dans les pays du Sud ? Pourquoi ? (Est-ce que les adhérents de la MCM peuvent se retrouver largement dans cette thématique ?)
2. Quels sont selon vous, les deux ou trois enjeux majeurs de la citoyenneté dans la problématique du développement et en France ? (on en retire les principes de la citoyenneté. Exemple : participation au débat sur les politiques publiques)

3. Quelles sont les trois valeurs essentielles portées par cette thématique de la citoyenneté ?

4. Quelles activités la MCM devrait-elle réaliser pour travailler sur cette thématique ?

5. Comment organiser le débat collectif autour des questions de la citoyenneté ?

Restitution atelier 6 septembre 2013

Etaient présents :
Delphine Huteau (individuelle)
Alain Fenet (ACAT)
Philippe Legrand (Ligue des Droits de l'Homme)
Pierre-Yves Tréhin (Essentiel)
Nicolas Martin (Individuel)
Stéphane Montier (Altervisio)

Orientations proposées

- **La MCM doit rassembler des associations diverses autour de la Citoyenneté du Monde.**

    - « La première qualité de la MCM est justement sa capacité à rassembler des associations différentes, de la défense des droits de l'homme au développement international. Entre toutes ses associations si diverses, on a l'idée de citoyenneté du monde ».

- **Les associations de la MCM doivent être rassemblées autour d'une charte de valeurs en lien avec la thématique.**

    - C'est sur cette base que l'on peut adhérer à la MCM, en connaissance de cause.
    - En adhérent à cette charte qui pose une définition commune de la citoyenneté, cela permet d'avoir un mandat collectif et que la MCM ait une action militante.

- **La MCM est une organisation militante**

Propositions

- Le militantisme serait un moyen d'action au service de la cause de la citoyenneté.
- La MCM doit rester un collectif d'associations.
- Il ne faut pas que les positions militantes de la MCM soient sources de clivages au sein de la MCM pour préserver sa diversité.
- On ne vote pas sur une position militante (risque de clivage) mais on recherche un consensus. « Préservons le cadre de la MCM en évitant des prises de positions avec lesquelles les adhérents ne soient pas à l'aise ».
- « Il faut un engagement militant, non seulement du collectif (ou tout le monde est d'accord), mais aussi de la MCM elle-même.

- **Il faut définir précisément ce que la MCM entend par « Citoyenneté du Monde ».**
  Propositions

  - Faire en sorte que les personnes avec qui on travaille dans nos projets de solidarité ici et là bas accèdent à la citoyenneté.
  - Ne pas réduire la citoyenneté à sa dimension purement politique qui est aujourd'hui banalisée.
  - Citoyenneté active : on est citoyen que si on s'engage, on participe.
  - Citoyenneté : droits et responsabilités. On enlève la notion de devoirs pour la remplacer par celle de responsabilité afin d'éviter que l'on conditionne les droits au respect des devoirs.
  - Etre citoyen, c'est agir avec et pas pour, sans idée d'hégémonie. (autonomie)
  - Indivisibilité des droits politiques, culturelles, économiques, etc.
  - Citoyen = acteur sensibilisé, ouvert sur le monde
  - Citoyen = capacité à vivre ensemble dans la différence – La MCM doit pouvoir être un exemple de ce vivre ensemble.

- **Faut-il que l'association qui adhère à la MCM soit elle-même citoyenne ?**
  Propositions

  - Non, cela est trop compliqué. Par contre, il faut que l'adhérent adhère à la charte et soit lui même promoteur de la citoyenneté.

Prochaine réunion, le vendredi 11 octobre 2013 18h30-20h30

Cadrage général :

Constat : Les raisons d'adhérer à la MCM et les attentes de ses membres sont aujourd'hui multiples et variables :
- Collectif de coordination inter-associatif : connaissance mutuelle, vitrine de ses membres, échanges, mutualisation, valorisation, etc.
- Collectif de ressources : services aux jeunes, appuis aux associations, formations, conseils, documentation, circulation de l'information, etc.
- Collectif militant : veille, débats, positionnement politique, actions sur la place publique, défenses de valeurs affichées, plaidoyer, etc.
- Collectif de fédération intégrative d'associations : logique de représentation des membres, interface avec d'autres acteurs, défense de droits (lobbying), etc.

Chacune de ses missions cible normalement des publics spécifiques, des actions particulières et donc une organisation propre pour les mettre en oeuvre.
Ces différentes missions sont poursuivies aujourd'hui par la MCM au fur et à mesure des besoins et des opportunités offertes par ses membres ou ses partenaires. Il manque une réelle intégration des exigences organisationnelles de ces différentes missions, ce qui provoque des tensions et des insatisfactions, voir parfois des blocages.
Les acteurs avec lesquels travaillent la MCM (membres, publics cibles de ses actions, partenaires) sont très divers : associations de taille différente, adhérents individuels, jeunes, pouvoirs publics, etc. La MCM cherche à s'articuler avec de nombreux partenaires :
COSMOPOLIS, le CID, l'Economie Sociale et Solidaire, la Ville, la Région, le Département, les collectivités, etc. Les problématiques qui se posent aujourd'hui à la MCM sont :
- la cohérence entre les acteurs de la MCM, ses thématiques et sa mission : La MCM travaille-t-elle avec les bons acteurs en fonction de sa mission et des thématiques qu'elle porte ?
- le point de gravité de cette constellation d'acteurs : sur quels acteurs la MCM doit-elle s'appuyer pour mener à bien sa mission ?

Question 3 : Quelle(s) est (sont) la(es) mission(s) principale(s) sur laquelle la MCM souhaite se recentrer : coordination, ressources, militant, ou fédération ?

Question 4 : Quelle est l'échelle territoriale sur laquelle la MCM doit exercer cette mission en s'articulant avec le maillage existant (dont les Coordinations d'Acteurs de Solidarité Internationale) ? Locale, départementale, ou régionale ?

Question 5 : En fonction des missions choisies et de la thématique de rassemblement définie, quels sont les acteurs partenaires et les publics cibles auxquels la MCM doit s'ouvrir ?

Synthèse de l'atelier de juin 2013 :

Le précédent atelier a mis en avant les points (Questions) suivants :

- Comment la MCM peut-elle être plus militante comme beaucoup semble le souhaiter sans se substituer à ses membres ?

- Comment la MCM peut-elle être plus indépendante politiquement de la ville de Nantes ?

- Comment la MCM peut-elle élargir son territoire d'intervention au delà de Nantes et s'ouvrir à des quartiers plus populaires ?

- Est-ce que la MCM doit apporter un appui plus soutenu à ses membres (formations, accompagnement, etc.) ?

- La MCM doit plus affirmer son rôle de mise en réseau et d'articulation entre ses membres (lieu de rencontre).

Questions stratégiques supplémentaires :

Ce groupe a posé des questions qu'il convient alors de reprendre, d'y répondre et d'identifier clairement des orientations à soumettre au CA.

Questions supplémentaires à celles déjà posées :

- Est-ce que la MCM doit développer une mission propre au delà du service et de l'animation de ses membres ?

- Est-ce que la MCM doit avoir une mission vis-à-vis du grand public, directement ou via ses membres ?

- Quels sont les besoins des membres auxquels la MCM devrait répondre en priorités ?

- Quels seraient les rôles demandés aux membres pour que la MCM remplisse au mieux ses missions ?

- Comment la MCM pourrait-elle s'organiser concrètement pour favoriser la connaissance mutuelle de ses membres et leur mise en relation ?

Restitution atelier du 9 septembre 2013

Etaient présents :
Alain Laplanche (individuel)
Marjorie L'Hostis (salariée)
Julien Long (individuel)
Bernard Suaud (Coopération Atlantique Guinée 44)
Pierre Thévenot (individuel)
Anne Garacoïts (salariée)
Philippe Legrand (LDH)
Stéphane Montier (Altervisio)

Orientations proposées

- **Comment la MCM peut-elle être plus militante comme beaucoup semble le souhaiter sans se substituer à ses membres ?**

Deux positions :

- Si la MCM est d'abord un *collectif* :
  - Elle ne peut être militante à la place des adhérents.
  - La MCM ne prend pas de position mais aide les adhérents à le faire : organisation de débats, information, etc. mais pas de prise de position.
  - Les gens adhérent largement, sur un territoire plus large
  - C'est la diversité des associations qui doit préexister à la MCM, et être protégée
  - La thématique de rassemblement peut être plus large
  - La MCM doit alors animer ses membres (faute de quoi elle perd son âme)
  - Les adhérents individuels peuvent ne pas s'y retrouver et avoir un vrai rôle
  - Mais risque de ne pas paraître assez militante

- Si la MCM est d'abord *militante* :
  - Elle peut être militante au-delà de ses membres, mais dans un esprit de subsidiarité, en complément de ses membres.
  - La MCM prend des positions claires sur des sujets de société
  - Les adhérents individuels peuvent s'y retrouver et avoir un vrai rôle
  - Mais risque de clivage au sein des associations membres

- **Comment la MCM peut-elle être plus indépendante politiquement de la ville de Nantes ?**

  - Constat : le lien avec la Ville de Nantes n'est pas très visible, en dehors des locaux. Il faudrait investir plus les locaux de la MCM et pas ceux de la Ville.

  - L'indépendance financière : le financement par subventions politiques ne pose pas de problème

- L'indépendance politique : Il ne faut pas de position partisane si on veut rester un collectif.

- L'indépendance institutionnelle : il est gênant que la Mairie soit membre de droit.

- La MCM peut représenter ses adhérents auprès des Pouvoirs Publics mais il ne doit pas avoir de mandat permanent, c'est ponctuel.

- **Comment la MCM peut-elle élargir son territoire d'intervention au-delà de Nantes et s'ouvrir à des quartiers plus populaires ?**

  Constats :
  - C'est difficile d'avoir un militantisme de citoyen au niveau local (proximité) avec des associations qui ont des actions de solidarité à l'international.
  - La force de la MCM c'est de dynamiser les associations à agir sur leur territoire.

  Propositions :
  - La MCM devrait avoir un rôle dans l'animation des plateformes pays.
  - Travailler plus avec des structures relais mais pas forcément avec un grand public à sensibiliser. Cibler les publics.
  - Organiser une réflexion transversale sur les principes d'intervention des OSI
  - Travailler plus au niveau des quartiers en regroupement d'associations pour favoriser le vivre ensemble en apportant une plus-value en travaillant avec les assos de quartier.
  - Travailler sur des partenariats plus pérennes et réguliers, (plutôt que sur des activités ponctuelles comme les temps forts uniquement)

Prochaine réunion : interrogation des participants sur la pertinence de refaire une réunion à 6. Souhait de faire une réunion avec les participants aux autres groupes de réflexion

Cadrage général :

Constat : Les différents acteurs qui participent au fonctionnement interne de la MCM (membres, équipe permanente, bénévoles, etc.) sont aujourd'hui dans des attentes fortes : participation plus importante des associations membres, considération plus forte des membres individuels, fonctionnement démocratique de l'association, efficacité de l'organisation, meilleure articulation entre l'équipe permanente et les instances, place des jeunes dans la gouvernance, renouvellement des membres, etc.

Question 6 : Parmi les acteurs partenaires et publics cibles, quels sont ceux qui doivent ou peuvent être représentés au sein de la MCM en tant que membres ?

Question 7 : Comment mieux articuler les différents niveaux de décision entre l'Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau, Commissions, Groupes de pilotage, Comité technique et l'équipe permanente, et leur assurer un fonctionnement démocratique ?

Question 8 : Comment renouveler les membres et mieux impliquer les membres dans le choix et la mise en œuvre des activités ?

Synthèse de l'atelier précédent :

Le précédent atelier est beaucoup revenu sur le diagnostic apparemment. Parmi les points de synthèse, on note les orientations suivantes :

- Revenir à un CA plus ouvert et plus fréquent.
- Identifier plusieurs « pôles » au sein de la MCM dans lesquels se retrouverait la MCM (lesquels ?)

Questions stratégiques :

- Comment réorganiser le CA (rôles, membres, mode de décisions, nombres, fréquence, durée, etc.) pour qu'il soit plus démocratique, et ne soit pas « une chambre d'enregistrement du Bureau » ?
- **Question 6 :** Parmi les acteurs partenaires et publics cibles, quels sont ceux qui doivent ou peuvent être représentés au sein de la MCM en tant que membres ?
- **Question 8 :** Comment renouveler les membres et mieux impliquer les membres dans le choix et la mise en œuvre des activités ?
- Faut-il diminuer le nombre de membres comme suggéré dans le groupe ?

Restitutions atelier 7 septembre 2013

Etaient présents :
Marinette Hervé (individuelle)
Saïd Karoui (individuel)
Pierre-Yves Trehin (Essentiel)
Elsa Cardinal (Coopération Atlantique Guinée 44)
Daniel Cabanis (Oxfam)
Béatrice Bachelier (Ligue des Droits de l'Homme)
Stéphane Montier (Altervisio)

Orientations proposées

- **Qui peut être membre ?**

  Trois propositions différentes :

  - La MCM est un collectif d'associations mais ouvert à d'autres acteurs qui peuvent être invités à ses activités (CL, syndicats, etc.) sans forcément être adhérent.

    Remarque du consultant : Si la logique du collectif d'association est poussée jusqu'au bout, cela exclu les individuels, demande une identité plus centrée sur un territoire donné ou une identité des associations membres – La thématique est secondaire, ce n'est pas elle qui est le principal facteur de mobilisation. Exemple : « le collectif des associations de solidarité de la Région des Pays de la Loire ».

  - La MCM est un regroupement d'associations et d'individus qui travaillent ensemble autour d'une charte de valeurs et d'une thématique. C'est un acteur à part entière, qui a une identité, une action individuelle.

  - La MCM est multi-acteurs, ouverte à des associations, des individus, des Collectivités Locales, des écoles, etc.

  Orientations :

  - Il faut éviter tout clivage au sein de l'association
  - Il faut prendre le temps de connaître les membres et leur positionnement, organiser des temps de rencontre entre membres.
  - Il faut éviter que des acteurs utilisent la MCM comme une tribune : éviter des prises de position partisane ou excluante.
  - La MCM doit avoir un positionnement clair (valeurs, thèmes, etc.)
  - Il faudrait que les individuels aient le même poids que les autres collèges
  - Si des partis politiques ou des syndicats adhèrent, ils peuvent orienter la stratégie de la MCM.
  - Il existe un conflit d'intérêts si les financeurs publics participent à la gouvernance (pas de consensus sur ce point)

- **Le fonctionnement des instances**

  Orientations :

  - Ce serait bien que le Président soit membre individuel pour éviter des confusions avec son appartenance associative.
  - Le CA est composé de membres élus, n'est pas donc pas un lieu de débat mais de *décisions.* Il tire son mandat de l'AG, et ne peut donc agir au delà de ce mandat.
  - Les élections aux CA du collège des adhérents associatifs et du collège des adhérents individuels devraient être élus par l'assemblée générale toute entière et pas seulement par leurs pairs.
  - Lors des élections, les candidats devraient présenter leur structure
  - Le CA pourrait est être renouvelé par 1/3.
  - Le mandat des membres du Bureau pourrait être limité dans le temps.
  - Le Bureau est un organe exécutif alors que le CA est législatif.
  - Il peut exister des commissions dans lesquelles le débat politique serait possible. Elles tireraient leur légitimité du CA qui leur donnerait un mandat. Les commissions doivent être force de propositions au CA, et qu'elles appartiennent réellement à la MCM.
  - Il faut distinguer partenariat et adhésion. On peut être en partenariat avec certains acteurs comme les collectivités locales sans qu'elles soient adhérentes. (pas de consensus sur ce point)

- **Le modèle économique**

  Quel est le modèle économique de la MCM qui lui permette de mener ses activités au service du projet associatif ? (Pas de réponse)

Prochaine réunion, le samedi 12 octobre 2013 10h00-12h00

Cadrage général :

Constat : Les activités de la MCM sont aujourd'hui nombreuses et diverses. Elles s'adressent aux jeunes, aux enfants, aux associations de développement, au grand public, etc. Ces différentes activités sont appréciées diversement selon la qualité qu'on en exige : la pertinence et la réponse à un besoin réel des usagers/bénéficiaires, la participation des associations membres, la technicité des intervenants, etc. Certaines associations regrettent que la MCM réalise en propre des actions alors qu'elles pourraient elles-mêmes les réaliser. Enfin, beaucoup de ces activités ne permettent pas une animation active de la vie associative.

Questions 9 : Quelles sont aujourd'hui les activités que la MCM doit garder ou améliorer, et en fonction de quels critères ? (Semaines de la Solidarité Internationales, « Regards sur… Paroles de… », Ritimo, Accompagnement des jeunes, Education au développement, Commission permanente, Cafés citoyens, Ecossolies, etc.

Question 10 : Quelles sont les activités que la MCM peut porter seule et celles qui doivent être portées par les associations membres ?

Question 11 : Quelles sont les activités spécifiques pour animer la vie associative du collectif de la MCM ?

Question 12 : Quelles sont les sources de financement en adéquation avec les activités choisies ?

Synthèse de l'atelier de juin 2013 :

Plusieurs propositions ont été faites :

- Associer les membres de la MCM dans la réalisation des actions d'EAD et de sensibilisation des jeunes qui sont jugées par ailleurs très pertinentes.

- Mettre d'avantage le Centre RITIMO au service des membres.

- Réaffirmer le principe de subsidiarité entre la MCM et ses membres.

- Recentrer la MCM sur sa thématique au niveau de ses représentations.

- Développer l'appui (formation, échanges, apprentissage par les pairs, etc.) des membres de la MCM.

- Réaffirmer le rôle du collectif par rapport à ses membres : animation, échanges, formations, diversité et ouverture, etc.

Questions stratégiques :

- Quelles sont les activités de la MCM qui présentent une réelle valeur ajoutée par rapport à ses membres ?

- Comment mieux associer les membres dans la définition des activités de la MCM ?

- Quels seraient les autres espaces d'échanges et de rencontres entre membres à l'image de la Commission Eau ?

- Quels seraient les réseaux dans lesquels la MCM doit être présente, et ceux qu'elles devraient quitter ? (Hypothèse que la thématique soit recentrée sur la citoyenneté). Faut-il quelle soit présente dans ces réseaux si d'autres structures membres le sont ? Quel serait par ailleurs son rôle dans ces réseaux vis-à-vis de ses membres ?

- Quels sont les besoins d'appui des membres auxquels la MCM devrait répondre en priorités ?

Synthèse de l'atelier du samedi 14 septembre :

Etaient présents :

Raymond Girou (individuelle)
Claire Houël (individuelle)
Stéphanie Landais (salariée)
Pauline Durillon (individuelle)
Robert Fleury (Eau Vive)
Annie Richard (Ligue des Droits de l'Homme)

Orientations proposées :

Que peut apporter un collectif tel que la MCM à ses membres (quels services) ? Quel type de structure au niveau de la gouvernance pourrait y répondre ?

1- Première proposition : avoir un axe fort sur la formation et l'accompagnement

- Garder EAD, formation des jeunes, centre de ressources (à adapter aux besoins des membres), et partir sur un point fort mobilisateur qui intéresse les associations : formations ?
- MCM : fédération reconnue par les associations locales qui pourraient aider les associations (ex : subvention via MCM).

Réactions :
Si c'était une fédération, certaine association (ex : LDH) ne deviendrait pas membre.
De plus, cela impliquerait une relation différente entre les membres et la structure MCM.
Cela répondrait à une demande des élus : avoir des cadres de référence (sur le même principe que la formation pour les jeunes comme condition pour certains financements des projets des jeunes), savoir exactement à qui on peut répondre ou pas, mais ça peut être dangereux. Cette question peut peut-être être résolue par la formation, l'échange autour de nos pratiques, afin de progresser.

- La formation, la réflexion collective peut motiver les militants associatifs, malgré une mobilisation déjà difficile au sein même des associations membres.
- La MCM devrait être reconnue par la qualité de son accompagnement des associations en générale, pas que des jeunes.
- l'EAD, l'éducation, la formation sur les pratiques dans les projets de solidarité risquent toutefois d'être centrés que sur un même type d'acteurs (Solidarité Internationale) : attention à ne pas exclure d'autres acteurs (Droits de l'Homme)
-Il faut aider les associations à monter en compétence
- Formation des jeunes à garder, valeur ajoutée pour ses membres. Mais intégrer plus les associations dans cette formation et créer du lien intergénérationnel. Mais prendre en compte contexte des jeunes (vie plus nomade, instable, ne peuvent pas se projeter dans le temps).
-Il faut avoir l'idée d'engagement, donc adhérer pour avoir le service

Réactions :

Toutes associations pourraient avoir le service mais pas forcément adhérer car cela déséquilibrerait le collectif, et engendrerait des associations fantômes, pas forcément en adéquation avec les valeurs de la MCM.

- En termes de valeur, important d'aider tous types d'associations pour faire évoluer la réflexion globale
- Plutôt formation en terme de prestation, ouverte à tous (qui générerait des revenus)
- Certains pensent intéressant d'avoir des formations techniques, administratives, d'autres sont plus sceptiques, plutôt sur réflexion : mais consensus que la MCM doit aider à l'évolution des pratiques et des mentalités. En tous les cas, en terme de formations administratives, ne pas aller sur ce terrain si d'autres structures le proposent déjà… et connaissant les spécificités des membres, être à même d'aiguiller vers des « spécialistes » (associatifs ou individuels)

2- 2ème proposition : garder une identité propre et être visible du public et des médias

- Pas le rôle de la MCM de faire un évènement en propre vers le grand public, mais pourquoi pas faire un évènement 1 fois par an du collectif, pour créer interconnaissance et faire une grande action ensemble. Ex : garder Semaines de la Solidarité Internationale (SSI). Cela a un intérêt plus pour les associations qui participent. Cela parait important de garder un évènement pour exister et avoir une identité. = ouvert au grand public, mais objectifs d'affluence moins élevés qu'aujourd'hui ?
- C'est important de garder une visibilité hors les murs de la MCM, que la MCM soit moteur et visible.
- Animer des débats d'actualité, faire vivre et sur l'actualité Etre moins sur des évènementiels lourds avec 6 mois de préparation mais plutôt suivre l'actualité, être plus réactif, et faire des débats pour faire réfléchir… auprès du grand public et des membres(pas forcément position politique)
- Penser à suivre les actions (ex : SSI sur alimentation, suite sur une commission ?)

Pour résumer, les activités pourraient se scinder en deux axes :
-Soutien / accompagnement (vers associations, jeunes, tout public)
-Avoir activité propre à l'initiative de la MCM en lien avec associations (petits évènementiels…)

<u>Cela soulève plusieurs questions :</u>

- **Quelle place de la militance à la MCM ?**

Pour les participants de l'atelier la MCM ne doit pas perdre son côté militant. La MCM doit-elle avoir un rôle de porte parole face aux élus ?

Il faut repérer les nouvelles militances pour réinventer la MCM. Les formes de militance sont à réinventer pour attirer les jeunes.

- **Quels réseaux la MCM doit-elle privilégier ?**

Ces missions de formation et d'accompagnement pourraient être mutualisées avec d'autres structures ou la MCM pourrait avoir un rôle de réorientation si elle n'a pas la compétence pour répondre aux demandes.
La MCM doit-elle être dans d'autres réseaux lorsque les associations membres y sont déjà présentes ?

- *Il faut garder une existence propre de la MCM car les associations y sont à leur titre.*
- *Il y a des choix stratégiques à faire pour être moins « dilué ». C'est une question politique devra être tranchée au niveau des instances.*
- *Position de la MCM selon les réseaux à clarifier avant de trancher : Quand on est dans un réseau : on y est comment ? Partenaire/ adhérent ? « contributeur/bénéficiaire » ?*

Quelle place des adhérents individuels ?

- *Place des individuels dans un rôle d'appui aux associations (ex : centre ressources, aide sur les formations).*
- *Cela ne pose pas de problème qu'un collectif d'associations aient des individuels : mais attention à la gouvernance, ils ne doivent pas avoir le même poids, donc essayer de travailler au consensus au maximum.*
- *Il faut que les adhérents individuels soient conscients des valeurs portées par la MCM et les partagent.*

Le groupe ne souhaite pas se réunir à nouveau.

Avis mitigé sur la proposition de faire une réunion commune avec tous les groupes sur les questions transversales qui soulèvent le débat. La décision est donnée au CA.